

ÉDITO

La norme NF EN 14 351-1 « Fenêtres et portes – Norme produit, caractéristiques de performance – Partie 1 : Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piéton sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée » est parue en juin 2006.

Cette norme harmonisée européenne disponible auprès de l'AFNOR, est applicable de façon volontaire dès aujourd'hui. Pour la mise en œuvre du marquage CE réglementaire défini dans l'annexe ZA de la norme, il faut maintenant attendre la publication au journal officiel de l'arrêté d'application. Le groupe européen de normalisation « portes et fenêtres » travaille actuellement sur un amendement à la norme.

Il nous paraît intéressant dans cette brève de vous présenter deux outils pratiques utiles aux menuisiers et prescripteurs :

- le guide pratique « Mise en œuvre des menuiseries en bois » qui présente de façon simple et actualisée les bonnes pratiques de pose pour les fenêtres bois et
- le CD ROM ABC développé par le CTBA. C'est un outil très complet qui synthétise dans sa partie B notamment, pour tous les produits bois et matériaux à base de bois rencontrés dans la construction, tous les textes de références et les exigences à respecter. On y retrouve notamment des fiches concernant les finitions intérieures ou extérieures (voir article).

Didier FILLIT

Chargé de Profession Menuiserie

Tél. : 05 56 43 63 36 - Mèl : didier.fillit@ctba.fr

Le guide pratique « Mise en œuvre des menuiseries en bois »

Rédigé avec la collaboration du CTBA, il vient d'être publié dans la collection « Guide Pratique » du CSTB.

Il reprend les spécifications du DTU 36.1 (norme NF P23-201-1) - document de référence régissant la pose des menuiseries en bois non révisé en profondeur depuis plus de 20 ans - et expose les nouvelles techniques de pose pratiquées aujourd'hui et souvent utilisées aussi en PVC et en aluminium. Un DTU de pose

des menuiseries tous matériaux est d'ailleurs en cours de réalisation.

La compréhension du guide est facilitée par de nombreux schémas et de nombreux détails d'exécution. On y retrouve les différents cas de pose dans le neuf (en applique ou en tableau) et en réhabilitation (avec conservation ou enlèvement du dormant existant).

Ce guide est en vente à la librairie du CTBA ou sur www.ctba.fr

Contact CTBA :
Didier FILLIT

CD ROM ABC

Le CTBA a développé un CD ROM Applications Bois Construction afin d'accompagner les projets de construction bois.

Ce CD ROM comprend trois volets essentiels :

- Volet A : les assemblages couvrant l'essentiel des assemblages existants en construction bois,
- Volet B : les principaux matériaux bois et dérivés utilisés dans la filière bois construction,
- Volet C : les constructions à ossature bois.

La version actuelle du CD ROM comporte en partie B entre autres deux descriptifs :

- Finitions extérieures bois,
- Finitions intérieures bois.

Pour aider les prescripteurs dans la connaissance, la prescription et la sélection de produits de finition, chacun de ces descriptifs est divisé en 7 chapitres, comme suit : Définition, Caractéristiques, Fabrication, Références normatives, Principales spécifications et recommandations, Système certification de qualité, Acquis environnementaux.

La prochaine mise à jour inclura des fiches techniques produits de finition, comprenant une classification et une évaluation selon les normes EN 927.

Le CD ROM est disponible à la librairie du CTBA.

Contact CTBA :
Christiane DEVAL
Tél. : 05 56 43 63 26 - Mèl : christiane.deval@ctba.fr



Sortie de la norme NF EN 14 351-1 « Fenêtres et portes –

Norme produit, caractéristiques de performance – Partie 1 : Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piéton sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée » en juin 2006.

Cette norme européenne harmonisée rappelle et précise les modalités d'application des normes d'essais et de classification à utiliser pour déterminer les 23 caractéristiques de performance qui peuvent caractériser fenêtres et portes extérieures tous matériaux.

Cette norme est centrée sur la caractérisation des performances ; les exigences de conception restent nationales ; le DTU et les normes de conception françaises sur les fenêtres bois subsistent.

La conformité des performances annoncées suivant la norme NF EN 14 351-1 doit être justifiée par :

- l'Essai de Type Initial (ETI),
- le Contrôle de Production en Usine (CPU).

Pour chaque caractéristique, la norme indique comment choisir le ou les corps d'épreuve représentatifs à tester (nombre, dimensions) pour l'essai de type initial. Pour limiter le nombre d'essais, les produits peuvent être regroupés par famille pour ne tester que le corps d'épreuve représentatif présentant le plus d'éléments défavorables pour la caractéristique à tester.

La norme indique ensuite les règles du CPU à mettre en place par le fabricant pour assurer à tous les produits fabriqués le ni-

veau de performance mesuré lors de l'essai de type initial.

Dans son annexe ZA, la norme précise les modalités du futur marquage CE et les caractéristiques mandatées à afficher obligatoirement pour le marquage CE. Pour une fenêtre par exemple (sans caractéristique de résistance au feu et hors fenêtre de toit) sur les 23 caractéristiques possibles, seules 7 seront à afficher pour le marquage CE (Étanchéité à l'eau, substances dangereuses, résistance au vent, capacité portante des dispositifs de sécurité, performance acoustique, transmission thermique, perméabilité à l'air), les autres caractéristiques pourront être déterminées mais restent du domaine volontaire.

Le marquage CE des fenêtres et portes extérieures sans caractéristique de résistance au feu relève du système d'attestation de conformité 3, c'est à dire que les essais de type initial (pour les caractéristiques mandatées CE) devront être réalisés par un organisme notifié (accrédité) et le CPU devra être mis en place par le fabricant sous sa seule responsabilité.

La norme est publiée et applicable mais pour le marquage CE suivant l'annexe ZA, il faut maintenant attendre la parution au journal officiel de l'arrêté d'application du marquage CE (il est à noter que cette parution pourrait être retardée suite à l'étude d'un projet d'amendement concernant notamment l'annexe ZA).

Contact CTBA :
Didier FILLIT - Tél. : 05 56 43 63 36

Agenda

5^{ème} congrès international sur les finitions

Tous les deux ans le CTBA participe à la co-organisation du Congrès International sur les Finitions Bois.

La prochaine édition se tient à Prague les 17 et 18 octobre 2006.

Le programme ainsi que les détails de la conférence sont consultables sur

www.pra.org.uk/conferences/woodcoatings

Contact CTBA : laurence.podgorski@ctba.fr

Le 4^{ème} colloque national « Durabilité et préservation du bois »

se tiendra dans le cadre prestigieux de la Sorbonne les 8 et 9 novembre 2006.

Comme les éditions précédentes il permettra de faire le point sur les dernières avancées technologiques et réglementaires en matière de durabilité et de préservation. Ce sera aussi l'occasion pour l'ensemble des acteurs concernés de partager leur vision prospective de la préservation du bois et des enjeux en matière de durée de service. Une demi-journée sera spécifiquement consacrée à la problématique « consommateurs et préservation » ce qui permettra aux différents maillons de la chaîne de s'exprimer et d'échanger sur ce marché de la grande consommation.

Inscriptions : Bérengère BATBY
berengere.batby@ctba.fr
Tél. : 05 56 43 63 99

A noter

La Réglementation Thermique 2005 (RT 2005) est désormais applicable. Pour une fenêtre nue (sans volets) la valeur garde-fou maximale du coefficient de transmission thermique de la fenêtre U_w a été abaissée. U_w doit être inférieur ou égal à 2,6 W/(m².K).

Contact CTBA : didier.fillit@ctba.fr

Brèves du CTBA

Nous vous invitons à aller consulter les dernières brèves Menuiserie, Collage - Finition, Panneaux, Parquets - Lambris, Charpente Ossature, Durabilité et Préservation sur notre site Internet www.ctba.fr / rubrique « Bois dans la construction » / « Actions collectives » : www.ctba.fr/5_bois_construction/index.php?rub=breves



CENTRE TECHNIQUE
DU BOIS
ET DE L'AMEUBLEMENT

Pôle Industries Bois Construction - allée de Boutaut - BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80 - www.ctba.fr